



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE - BURKINA FASO



Monsieur Lassané KABORE
*Ministre de l'économie, des finances et du développement
Burkina Faso*

New York 16 juillet 2019



Plan de la communication

- 1. Introduction**
- 2. Processus d'alignement des politiques publiques aux Objectifs de Développement Durable**
- 3. Mécanismes institutionnels de suivi des Objectifs de Développement Durable**
- 4. Etat de mise en œuvre des ODD au Burkina Faso**
- 5. Moyens de mise en œuvre des ODD au Burkina Faso**
- 6. Recommandations et perspectives**



Introduction (1/3)

Le Programme du Développement Durable à l'Horizon (PDDH) 2030 a été adopté le 25 septembre 2015 par la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies.

Cet agenda est bâti sur :

- 17 objectifs de développement durable
- 7169 cibles
- 232 indicateurs.

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays du monde particulièrement les pays africains, s'est aligné sur le PDDH-2030 et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.



Introduction (2/3)

Le Burkina Faso, après trois (3) années de mise en œuvre des Objectifs de développement durable, s'est porté volontaire pour présenter un Rapport national volontaire (RNV) sur les ODD couvrant la période 2016-2018 au Forum politique de haut niveau du Conseil économique et social des nations unies (ECOSOC).

A cet égard, mon Ministère, acteur majeur du dispositif national de suivi des politiques de développement et Coordonnateur des ODD, a mis en place un dispositif institutionnel et technique pour l'élaboration du RNV du Burkina Faso.



Introduction (3/3)

Cinq principales étapes ont marqué le processus d'élaboration du RNV au Burkina Faso. Ainsi, on peut retenir :

1. l'élaboration d'une note conceptuelle pour encadrer le processus de l'Examen national volontaire (ENV);
2. la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
3. l'atelier technique d'élaboration du rapport provisoire de l'ENV avec tous les acteurs ;
4. l'examen par les groupes spécifiques (Etat, OSC, Secteur privé, Universités et Recherche, etc.) et la tenue des ateliers régionaux d'examen du rapport
5. La validation nationale et l'adoption du RNV en Conseil des Ministres.



Processus d'alignement des politiques publiques

Le Burkina Faso a procédé à l'alignement de ses politiques de développement selon la démarche suivante :

- des actions de communication et de formations ont été menées depuis 2016 afin de mobiliser toutes les parties prenantes, notamment la population à la base dans la planification de l'action publique, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de sorte à garantir un plus grand impact des ODD;
- La priorisation des cibles des ODD: Sur les cent (100) cibles prioritaires, le pays a retenu quarante-deux (42) et qui ont été intégrées dans le référentiel national de développement (PNDES) ainsi que dans les quatorze (14) politiques sectorielles représentant les secteurs de planification.



Processus d'alignement des politiques publiques

Plusieurs initiatives sont mises en œuvre à travers l'axe 2 du PNDES intitulé « développer le capital humain » afin de favoriser l'accessibilité aux services sociaux de base et l'emploi pour les couches sociales défavorisées.

Ainsi, l'élaboration de la Politique nationale de protection sociale (PNPS) est une action majeure dans la prise en compte des groupes vulnérables. Sa mise en œuvre se fait au travers des démarches suivantes :

- ✓ la constitution d'un registre unique des personnes vulnérables,
- ✓ la mise en œuvre du programme national de réponse aux besoins des personnes vulnérables,



Processus d'alignement des politiques publiques

- ✓ la mise en œuvre du projet filets sociaux « Burkin Naong Sa Ya»,
- ✓ la mise en œuvre du programme filets sociaux de sécurité alimentaire (approche caisse de résilience),
- ✓ la mise en œuvre du programme cadre commun des filets sociaux au Burkina Faso,
- ✓ L'opérationnalisation du Régime d'assurance maladie universelle.



Etat de mise œuvre des ODD au Burkina Faso

Le Burkina Faso a mené le processus de l'examen national volontaire sur l'ensemble des ODD avec l'implication de l'ensemble des acteurs au niveau national.

Cet examen montre que des efforts appréciables ont été fournis dans la mise en œuvre de l'ensemble des ODD mais des efforts substantiels doivent encore être fournis.

Cependant, pour le segment ministériel, j'axerai ma présentation sur les ODD





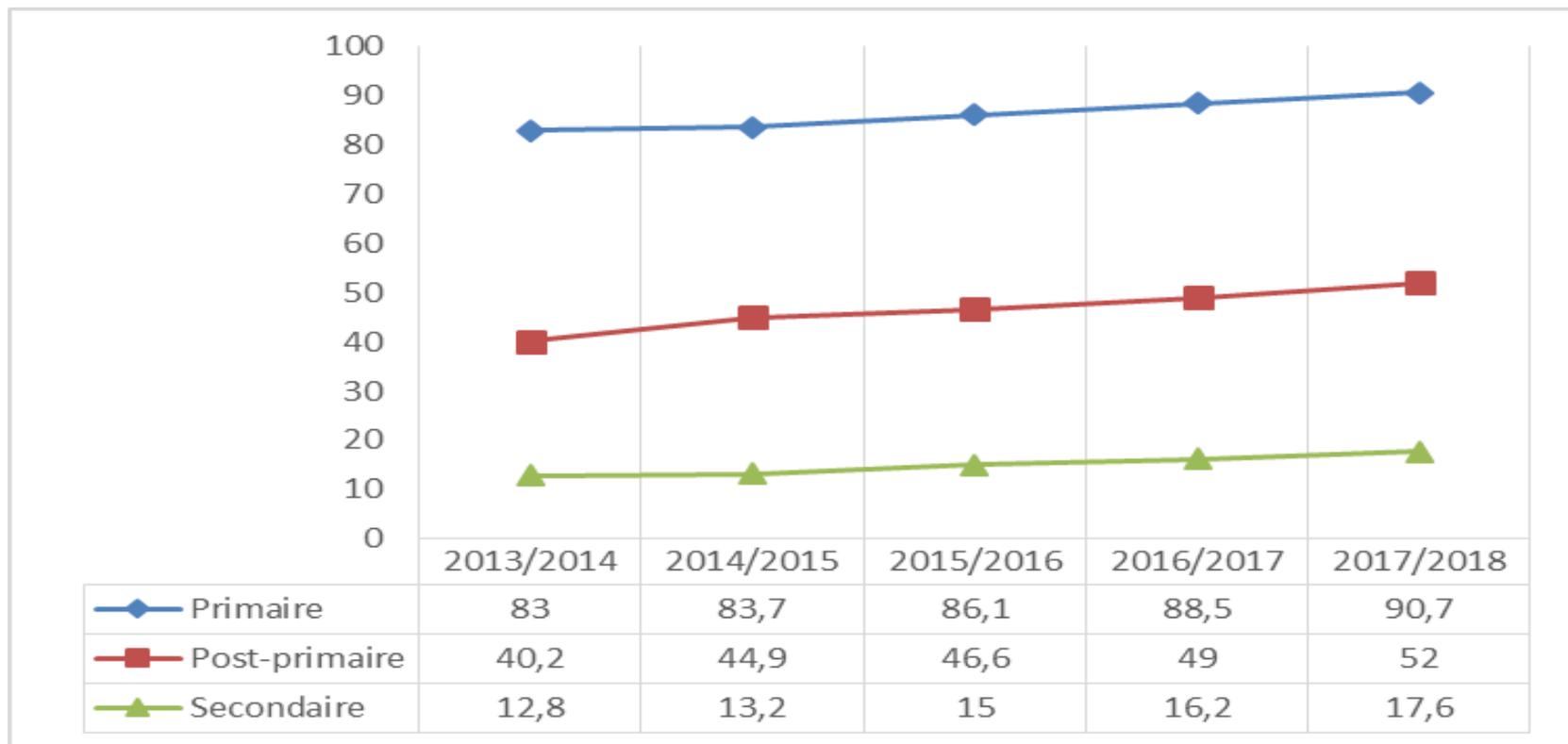
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- ❖ Le rythme annuel d'évolution des effectifs scolarisés sur les dix dernières années est de 7,6% contre 3,5% pour la population scolarisable.

Le Taux Brut de Scolarisation





Assurer l'accès de tous a une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- ❖ L'indice de parité fille garçon s'est établi à 1,00 au primaire, de 1,12 au post primaire et de 0,75 au secondaire en 2017/2018.
- ❖ Le rythme annuel d'évolution des effectifs scolarisés sur les dix dernières années est de 7,6% contre 3,5% pour la population scolarisable.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Les progrès enregistrés s'appuient par les mesures suivantes :

- ✓ la gratuité de l'enseignement public de base;
- ✓ la construction de 6 351 salles de classe aux préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire de 2016 à 2018;
- ✓ le recrutement de 59 933 enseignants du primaire, du post-primaire et du secondaire de 2007 à 2018,
- ✓ la création et l'ouverture d'institutions d'enseignement supérieur dans les treize (13) régions selon les potentialités des régions.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

La croissance économique est restée solide malgré un contexte sécuritaire difficile :

- La croissance moyenne annuelle du PIB par personne occupée a connu une hausse de 4,5% entre 2014 et 2018 passant ainsi de 0,1% à 8,8% ;
- Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'est établi à 4,7% en 2015
- La proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans non scolarisés et sans emploi ni formation à 76,8% en milieu rural contre 23,2% en milieu urbain en 2014.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

En dépit des progrès réalisés, les difficultés limitent encore la croissance économique :

- la structure de la production caractérisée par une faible évolution de la productivité du secteur rural, principal secteur économique ;
- des activités tertiaires dominées par le secteur informel ;
- le faible niveau de la formation professionnelle et l'inadéquation Éducation-Emploi.



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Pour la période 2009-2014, les actions socioéconomiques réalisées ont permis une réduction des inégalités au Burkina Faso

Ainsi, l'indice de GINI qui fournit une mesure numérique des inégalités de revenus est passé de 39,8% en 2009 à 35,5% en 2014, soit une baisse de 4,5 points de pourcentage.

Les actions majeures suivantes ont été entreprises pour la réduction des inégalités au niveau national :

- La mise en œuvre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) qui a pour objectif de réduire les inégalités régionales et renforcer la résilience des populations ;



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

- La mise œuvre du Programme d'urgence pour le sahel (PUS-BF) qui pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens et du développement économique et social dans la région du sahel ;
- La promotion de l'entreprenariat féminin et l'amélioration de la participation des femmes en politique ;
- La promotion de l'entreprenariat des jeunes ;
- Le développement de programmes ciblés pour les zones accusant un retard et les populations pauvres et vulnérables.



Prendre d'urgence des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions

En matière d'adaptation aux aléas climatiques, le Burkina Faso dispose :

- trois (03) systèmes d'alerte précoce relatifs aux informations climatiques, environnementales, météorologiques et agricoles;
- de la loi n° 012-2014/AN pour réduire les effets de catastrophes et de crises humanitaires et le plan d'action national 2016-2020 pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences
- d'un plan national multirisque de prévention et de gestion des catastrophes et crises humanitaires ;
- d'un plan National d'Adaptation aux changements climatiques.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Dans le souci de promouvoir la cohésion sociale, de la justice et de la lutte contre l'insécurité on enregistre :

- La création du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN) et le Haut Conseil pour le Dialogue Social (HCDS) pour promouvoir la cohésion sociale ;
- L'accroissement des allocations budgétaires consacrées à la sécurité et à la défense pour lutter efficacement contre le terrorisme et l'extrémisme violent.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- L'accroissement du ratio agent de sécurité/population de 1 agent/995 habitants en 2016 à 1 agent / 729 habitants en 2018 ;
- La réduction du rayon moyen d'accès à un tribunal de grande instance de 60,3 km en 2015 à 59 km en 2017.
- un taux de 92% en 2017 de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel issues du deuxième passage du Burkina Faso en 2013 ;
- La lutte contre le trafic des armes et les flux financiers illicites;



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- Diverses opérations ayant permis la sécurisation des frontières et le démantèlement des sites d'orpaillage, la saisie de drogue, d'armes, de produits et médicaments prohibés. Ainsi, le nombre d'armes saisies était de 1817 en 2015 contre 988 en 2017.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

La mise en œuvre des ODD se fait à travers le PNDES dont le plan de financement à l'horizon 2020, évalué à 15 395,4 milliards de FCFA, est composé de 63,8% de ressources propres et 36,2% de financement externes (5 570 milliards de FCFA).

Le financement de la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2018 est estimé à 8 150,20 milliards de FCFA. Le besoin de financement pour la période sous revue se chiffre à 3 094,1 milliards de FCFA.

En termes de réalisation, le niveau de recouvrement des recettes par les régies s'est chiffré à 4 197,96 milliards de FCFA et le taux moyen de recouvrement des recettes propres s'est établi à 13,02% sur la période sur la période 2016-2018.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Malgré ces performances, des contraintes demeurent. C'est à cet effet que des mesures ont été prises pour renforcer la mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

Au niveau interne les mesures sont relatives à :

- la mise en œuvre des télé-procédures;
- l'opérationnalisation de la facture normalisée et le contrôle de son application sur le terrain ;
- l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec ceux des pays voisins (le Togo);
- l'informatisation de la gestion des recettes dans les postes et brigades mobiles de douanes non connectés au SYDONIA;



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Au niveau externe, les mesures portent sur :

- la signature en 2018 d'un Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires révisé ;
- la poursuite du recours au marché financier régional en vue du financement des investissements ;
- le développement du Partenariat public-privé (PPP) ;
- le renforcement de la crédibilité du programme PPP.



Recommandations et perspectives de mise en œuvre des ODD

Le Burkina Faso s'attèlera à mettre en œuvre les grandes actions et recommandations formulées dans la feuille de route d'accélération des ODD produite avec le soutien des Agences des Nations Unies et adopté par le gouvernement en conseil de Ministres du 16 janvier 2019. Outre les recommandations de la feuille de route, il envisage en termes de perspectives de :

- renforcer les efforts dans la prospection et la mobilisation des financements innovants et plus spécifiquement dans le développement du PPP ;
- valider et adopter la stratégie nationale de la coopération au développement ;



Recommandations et perspectives de mise en œuvre des ODD

- poursuivre les mesures et/ou actions d'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer les investisseurs étrangers;
- renforcer les capacités des structures chargées de la mise en œuvre des projets et les prestataires privés afin d'améliorer l'utilisation des ressources mobiliser et d'optimiser leur impact.
- renforcer le système statistique en vue de combler les lacunes dans la production, la collecte et l'analyse de données
- finaliser la cartographie de l'information statistique disponible pour l'élaboration des indicateurs de suivi des ODD ;
- renforcer les capacités des ressources humaines en charge de la mise en œuvre et de la coordination des agendas de développement ;



Recommandations et perspectives de mise en œuvre des ODD

- poursuivre la dissémination des cibles prioritaires et de l'appropriation de l'agenda 2030 des ODD ;
- Elaborer la feuille de route globale de la mise en œuvre des ODD.
- Lutter efficacement contre l'insécurité dans certaines régions pour une mise en œuvre optimale des ODD



Conclusion

Le 1^{er} exercice du processus de l'examen national volontaire de la mise en œuvre des ODD par le Burkina Faso a été participatif parce qu'il a impliqué :

- toutes les structures de l'administration publique, les collectivités territoriales, les institutions étatiques comme le Conseil économique et social, la Cour des Comptes, ...
- les universités et les Centres de Recherche,
- les organisations de la société civile, le Secteur privé, etc.

Le rapport révèle que le Burkina Faso a consenti d'énormes efforts et de ressources dans la mise en œuvre des ODD, ce qui a permis d'engranger des résultats appréciables.



Conclusion

Cependant de grands défis restent toujours à être relever pour l'atteinte des cibles à l'horizon 2030 et nécessite une mobilisation optimale des ressources intérieures et extérieures.



MERCI POUR VOTRE
AIMABLE ATTENTION!

Burkina Faso



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

